



Séminaires d'accueil des élus de l'Alsace Bossue (1/2)

21 mai 2026

2 Séminaires pour faire connaître la Communauté de Communes

- Mot de bienvenue du Président Jean-Louis SCHEUER
- 2 Ateliers (21 mai et 28 mai) dédiés aux élus du territoire afin de mieux faire connaissance avec la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue : ses compétences, ses services opérationnels et les projets en cours

Séminaires et ateliers aux délégués communautaires élus en 2026

Calendrier des temps forts en début de mandat





L'intercommunalité en Alsace Bossue

La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue : un EPCI

La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue (CCAB) est un EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

Qu'est-ce qu'un EPCI ?

C'est une structure administrative qui regroupe plusieurs communes pour gérer ensemble certaines compétences (création par la Loi du 6 février 1992)

Objectif principal : optimiser l'efficacité des services et de mutualiser les ressources humaines et matérielles avec les communes-membres

Quels sont les types d'EPCI ?

Les EPCI sont catégorisés selon leur strate géographique et démographique

- **Communauté de communes** : zones rurales ou périurbaines,
- **Communauté d'agglomération** : zones plus densément peuplées,
- **Communauté urbaine** : grandes agglomérations,
- **Métropoles** : grandes villes et leurs environs, avec des compétences étendues

Qui dirige un EPCI ?

Le conseil communautaire, composé de délégués des communes-membres, et un président élu en son sein.

Comment les EPCI sont-ils financés ?

Par leur propre fiscalité (fiscalité additionnelle dans notre cas), les dotations de l'État, les contributions des communes et les recettes de services.

Des compétences spécifiques : (Loi NOTRe du 7 août 2015, la Loi MAPTAM du 27 janvier 2014, la Loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019)

Les EPCI sont régis par le **principe de spécialité**.

Ils peuvent intervenir dans le champ **de compétences obligatoires** (5 compétences définies dans la loi) ou selon des **compétences facultatives** qui leur ont été transférées par les communes membres.



Bref historique de la Communauté de Communes

La CCAB : un couple divorcé qu'on a remarié ...

Application de la loi NOTRe (2015)
(seuil démographique CC mini 15.000 hab)

Création d'un
SIVOM
(périmètre actuel
des 45 communes)

Syndicat intercommunal à
vocation multiple
(plusieurs compétences)

1984

Scission du SIVOM
Et création de 2 cc

Création
CC de l'Alsace
Bossue

32 communes 13.685 hab

Création
CC du Pays
de Sarre-Union

13 communes 11.550 hab

1999



FUSION
et Création
CC de l'Alsace Bossue

45 communes 25.235 hab

2017

Harmonisation
des compétences

Reprise des
personnels

Situation
financière très
tendue

2017-2018 et suiv

Nouveau
projet de
territoire

Reprise
statutaire

2026

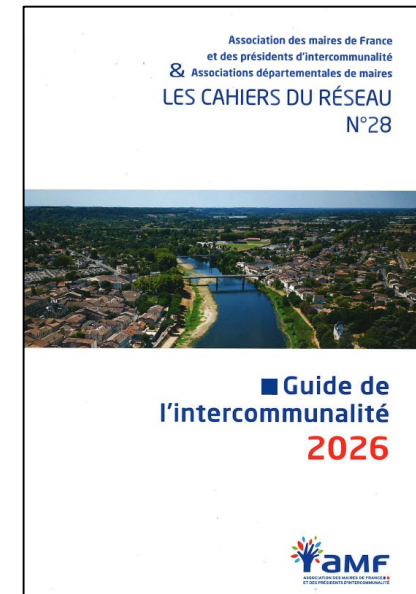
Les compétences de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
 - Zones d'activités économiques
 - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
 - Promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI),
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Politique du logement et du cadre de vie (PLH, OPAH)
- Organisation de la mobilité (Autorité Organisatrice de la Mobilité)
- Construction, aménagement, fonctionnement des structures multi-accueil de la petite enfance
- Relais petite enfance (RPE) et Lieu d'Accueil Enfants et Parents (LAEP)
- Portage, coordination et accompagnement des actions à destination de l'enfance et de la jeunesse
- Soutien aux sections sportives du territoire, à l'éveil musical et à la lecture dans les établissements scolaires
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Création et gestion de maisons de services au public
- Actions en faveur du patrimoine et de l'archéologie dans le cadre d'un règlement d'intervention du projet culturel de territoire
- Actions en faveur du développement culturel (projet culturel de territoire).
- Accompagnement des actions à destination des personnes âgées dépendantes
- Construction et gestion de structures de travail pour Personnes Handicapées



Les compétences actuelles sont issues d'une « harmonisation statutaire » après la fusion (2017-2018)

Une actualisation statutaire sera engagée en 2026 (lors des ateliers de l'automne 2026)

Au-delà des compétences, des politiques et des stratégies engagées au profit du territoire et de ses habitants. Elles seront présentées par thématiques dans le déroulé.

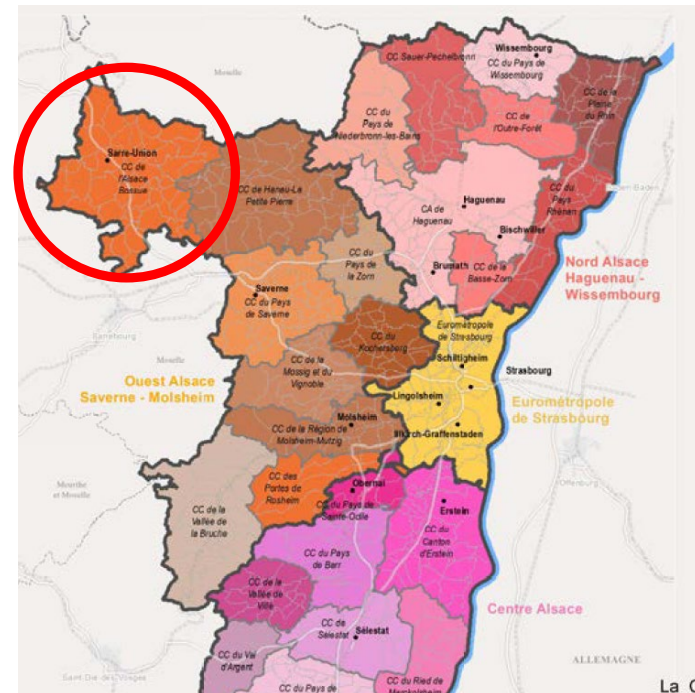
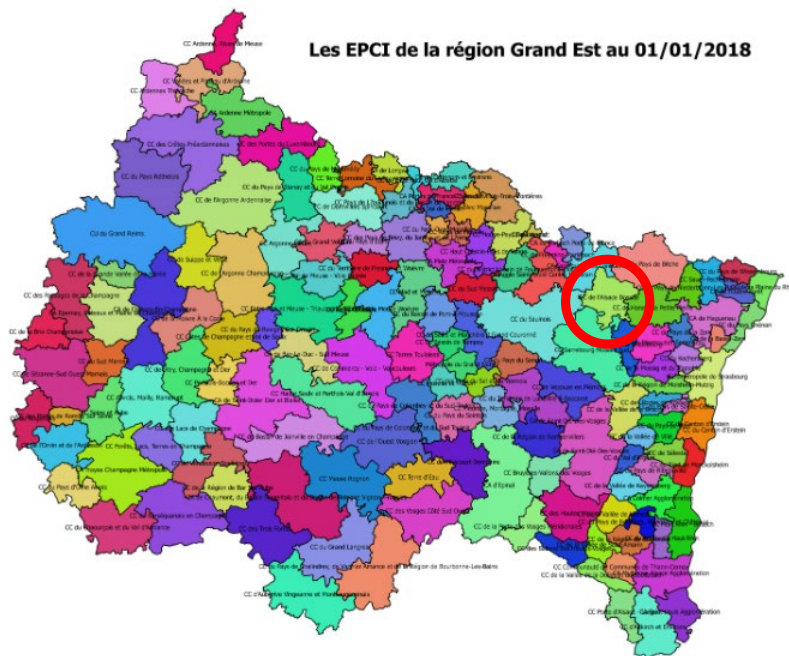
L'environnement institutionnel

La CCAB intègre également des collectivités de niveau supra-intercommunale :

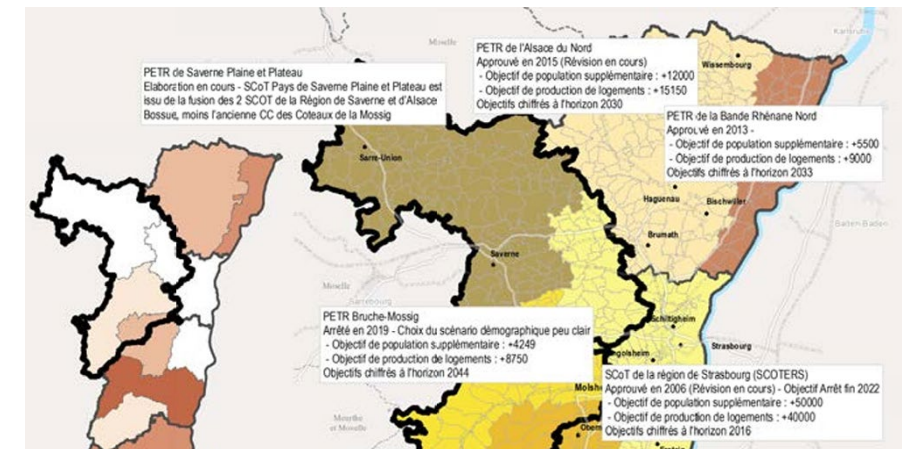
Le Territoire OUEST ALSACE

Au sein de la **Collectivité Européenne d'Alsace**

La REGION GRAND EST



Le Pôle d'équilibre territorial et rural
PETR
DU PAYS DE SAVERNE, PLAINE et PLATEAU
(dont SCOT)



Les Commissions Communautaires

Projet de constitution des nouvelles Commissions Communautaires 2026					
	Commissions	Présidence Commission / 1 VP	Elu Référent (Présidence de la Commission)	Thématiques	Agents qui animent
1	Habitat / Urbanisme	1 VP	M. Olivier SCHOUVER (Maire d'Hirschland)	PLUI / OPAH - RU / PVD / Contractualisations (Pacte, Mut'archi...)	Jean-Marc PAQUIN / Mickaël KLEIN
2	Grands travaux / Gestion des batiments communautaires	1 VP	M. Pierre BRUCHER (Maire de Keskastel)	Travaux / entretien des batiments / gestion locative / fermages	Jean-Marc PAQUIN / Quentin ZINGRAFF
3	Développement économique / Commerces / Tourisme	PDT	M. Jean-Louis SCHEUER Président de la CCAB	Choix stratégiques d'implantation / ACCOR / hébergements touristiques	Jean-Marc PAQUIN / Mickaël KLEIN / Quentin ZINGRAFF / Lionel PEISSEL-SARAGOZA
4	Finances / RH / Communication	1 VP	M. Emmanuel PADRIXE (Maire d'Herbitzheim)	Budget / recrutement / stratégie RH	Jean-Marc PAQUIN / Romain BOVI / Geoffrey GIESSINGER
5	Culture Politiques Familiales et Solidarités / Accés aux droits	1 VP	Mme Isabelle MASSON	CIP / GAP / OT / Projet culturel de territoire / Médiathèque / taxes de séjour	Jean-Marc PAQUIN / Dominique RUPP / Manon TAILAMÉE / Lionel PEISSEL-SARAGOZA
			(Maire de Sarre-Union)	Petite enfance /Enfance/Jeunesse / Parentalité / Santé / Handicap / Animation de la Vie Sociale / France Services	Jean-Marc PAQUIN / Aurore LEPRINCE / Mélanie FATH
6	Gestion de Déchets et Environnement	1 VP	Mme Barbara SCHICKNER (Maire de Dehlingen)	Gestion des OM /GEMAPI / Mobilités durables /Déchèterie/ Plan climat énergie / milieux naturels / biodiversité / environnement	Jean-Marc PAQUIN / Dominique CHARPENTIER



Les finances communautaires

M. Romain BOVI, Mme Mireille REMY

Les finances au service du projet de territoire

 Romain BOVI – Comptable

 Mireille REMY - Comptable

**Missions et fonctionnement
du service**

**Comprendre les finances
de l'intercommunalité**

**Le rôle des élus et
les enjeux du mandat**

**Le rôle des communes dans la
facturation des ordures ménagères**

Missions et fonctionnement du service

LES TÂCHES DU SERVICE FINANCES / COMPTABILITÉ

La gestion quotidienne

- Mandatement / Titrage
- Engagements
- Suivi de l'exécution budgétaire
- Respect des règles budgétaires

Le pilotage

- Préparation budgétaire
- Accompagner les projets des élus et des services communautaires
- Suivi des dossiers de subvention
- Suivi des marchés publics

DES BUDGETS ET UNE FISCALITÉ LIÉE À NOS COMPÉTENCES

Les différents budgets

Gestion de neuf budgets :

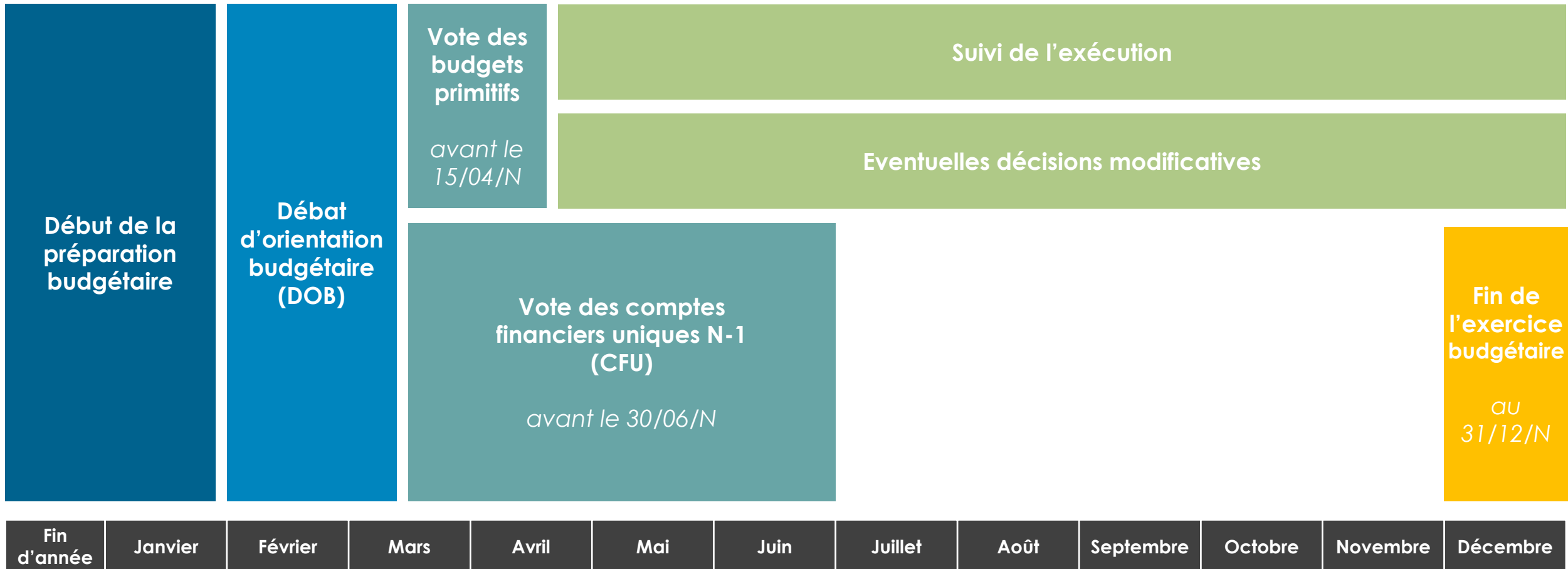
- Budget principal
- Budget ordures ménagères
- Budget Enfance-Jeunesse
- Budget Hôtel d'entreprises
- Budget GEMAPI
- 4 budgets de zones d'activités (Thal-Drulingen, Keskastel, Sarrewerden, Rimsdorf)

Fiscalité et Redevance

- Fiscalité additionnelle
- Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)

Comprendre les finances de l'intercommunalité

LE CYCLE BUDGÉTAIRE



Comprendre les finances de l'intercommunalité

LE BUDGET

FONCTIONNEMENT



Charges de personnel



Energie / Fluides



Entretien courant et maintenance



Prestations de service



Subventions

INVESTISSEMENT



Travaux



Bâtiments



Matériel
Equipements

LES PRINCIPALES RECETTES



Fiscalité locale



Dotations de l'Etat



Subventions



Redevances et participations



Le budget est l'outil qui permet de transformer les orientations politiques en actions concrètes pour le territoire

Comprendre les finances de l'intercommunalité

UN REDRESSEMENT FINANCIER DEPUIS LA FUSION EN 2017

A la fusion en 2017 : une situation financière alarmante en période de transition

- **Un suivi comptable et budgétaire non conforme :** absence de budgets annexes (ZAE, OM, EJ) , absence d'amortissement comptable des bâtiments, absence de comptabilité d'engagement et de rattachement des produits et charges.
- **Une absence de programme d'entretien des bâtiments communautaires**
- **Des recettes insuffisantes pour couvrir les dépenses de fonctionnement et les projets d'investissements :** un poids important de la dette bancaire, des dettes annexes et des lignes de trésorerie, fonds de roulement et trésorerie insuffisante.
- **Poids de la dette par habitant de 341€**

Situation actuelle

- **Une fiabilisation de la qualité des comptes :** régularisation de tous les manquements pré-fusion, un indice de pilotage comptable en progression constante ces dernières années
- **Une gestion plus rigoureuse :** maîtrise des dépenses et optimisation des recettes
- **Un suivi rigoureux du patrimoine communautaire :** mise en place des contrats de maintenance nécessaires
- **Un désendettement notable :** un poids de la dette par habitant descendu à 108€

Comprendre les finances de l'intercommunalité

QUELQUES CHIFFRES CLEFS

RÉPARTITION POUR 100 € DE DÉPENSES SUR L'ANNÉE 2025

40,98 €

ENVIRONNEMENT & ORDURES MÉNAGÈRES

- Ordures ménagères
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

27,12 €

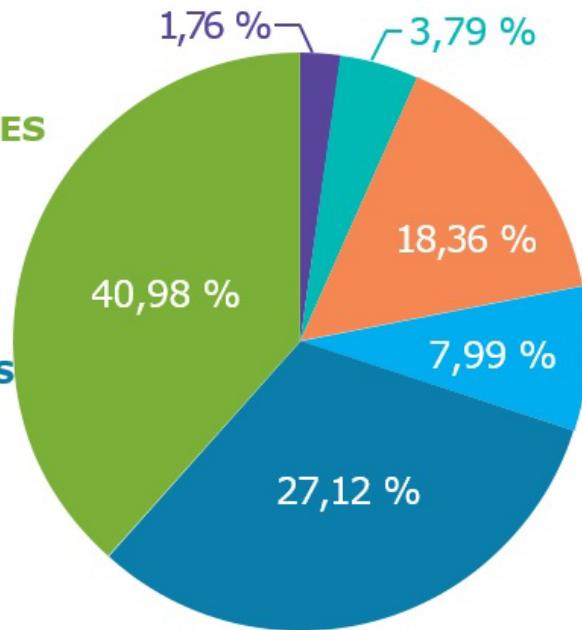
ADMINISTRATION GÉNÉRALE & BÂTIMENTS

- Entretien des bâtiments communautaires et fluides
- Fournitures
- Rémunération du personnel
- Remboursement des emprunts

7,99 €

ÉCONOMIE

- Aménagement des zones d'activités
- Hôtel d'entreprises



18,36 €

FAMILLE

- Petite enfance
- Jeunesse

3,79 €

AIDES & SOUTIENS

- Aide à la pierre
- Soutien aux commerces
- Subventions aux associations
- Contributions aux organismes extérieurs

1,76 €

CULTURE & TOURISME

- Spectacles, ateliers
- Musée La Villa
- Subventions aux associations culturelles

Budget total : 42 M €

Fonctionnement : 30 M €

Investissement : 12M€

2 500 mandats et 24 000 titres / an

Capital de la dette restant dû au
01/01/26 :

2 710 000 € soit une dette par
habitant d'environ 108€

5 emprunts sur 8 arriveront à
échéance durant cette mandature

1,2 M € de masse salariale en 2025

Le rôle des élus et les enjeux du mandat

CHAQUE CHOIX POLITIQUE A UNE TRADUCTION FINANCIÈRE

Rôle des élus

Définition des priorités



Arbitrage des projets



Vote des budgets



Suivi des résultats

Enjeux du mandat

Fiabilisation de la gestion financière

Maîtrise des dépenses et optimisation des recettes

Mener à bien les projets

Reconstruire une capacité d'investissement

La facturation des ordures ménagères

LE RÔLE DÉTERMINANT DES COMMUNES DANS LE PROCESSUS DE FACTURATION



Gestion courante et suivi de la facturation en continu (gestion des contestations, facturation des professionnels, campings)

Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre

COMMUNES

COMMUNES

Une coordination essentielle avec les communes

Une intégration des informations pour une mise à jour régulière des données usagers

Une facturation fiable et équitable

La facturation des ordures ménagères

LES INFORMATIONS A TRANSMETTRE EN FONCTION DES CAS DE FIGURE

Les cas de figure	Les informations à nous transmettre	Exemple
Arrivée	Nom – Prénom – Adresse - Date d'arrivée - Nb de personnes composant le foyer- Ancienne adresse	Jean DUPONT – 4 rue de la Fontaine – Arrivée le 10/04/2026 – 4 personnes - SARRALBE
Départ	Date du départ – Nouvelle adresse	Départ du foyer complet le 10/04/2026 au 2 rue Principale Départ d'une personne le 10/04/2026 au 2 rue Principale – 3 personnes composent le foyer désormais
Décès	Modification du nombre de personnes composant le foyer (copie acte)	Décès de Jean DUPONT le 10/04/2026 – reste 1 personne – facture à adresse à DUPONT Anne
Naissance	Modification du nombre de personnes composant le foyer (copie acte)	Naissance de Gabriel DUPONT le 10/04/2026 – 3 personnes composent le foyer désormais
Garde alternée	Nom-Prénom-Adresse des deux parents – Date de prise en compte (copie jugement)	2 enfants en garde alternée à compter du 10/04/2026 Mère : DUPONT Anne – 4 rue de la Fontaine Père : DUPONT Jean – 2 rue Principale
Enfant en internat	Date de prise en compte (justificatif)	Enfant en internat à compter du 10/04/2026
Résidence secondaire	Nom – Prénom – Adresse de la résidence – Adresse de facturation	Une résidence secondaire au 4 rue de la Fontaine à facturer à Jean DUPONT au 2 rue Principale

Coordonnées de l'équipe



Communauté de Communes
Alsace Bossue

Romain BOVI

Comptable

14, rue Vincent d'Indy
67260 SARRE-UNION

03 88 01 22 58

romain.bovi@ccab.eu

Mireille REMY

Comptable

14, rue Vincent d'Indy
67260 SARRE-UNION

03 88 00 21 04

mireille.remy@ccab.eu



Les ressources humaines

M. Geoffrey GIESSINGER

Ressources Humaines

Permettre la mise en œuvre concrète des décisions politiques par la gestion et le développement des compétences des agents



Geoffrey GIESSINGER – Responsable des Ressources Humaines

Gestion administrative et statutaire

Recrutement et attractivité

Organisation du travail et cadre réglementaire

Développement des compétences et accompagnement des services



Gestion administrative et statutaire des agents

Garantir une gestion fiable et conforme au cadre réglementaire

Suivi de la paie	Suivi des carrières	Statut de la fonction publique territoriale	Gestion de la protection sociale et des droits des agents
<p>Elaboration et sécurisation des rémunérations des agents</p> <p>Prise en compte des évolutions statutaires et réglementaires (veille sociale et juridique)</p>	<p>Avancements, promotions, mobilité</p> <p>Gestion des positions administratives</p>	<p>Mise en œuvre des règles statutaires</p> <p>Sécurisation juridique des situations individuelles</p>	<p>Participation employeur (complémentaire, prévoyance)</p> <p>Accompagnement des agents en cas de situation individuelle</p>

Organisation du travail et cadre réglementaire

Assurer un cadre de travail clair et sécurisé pour les agents et la collectivité

Organisation et suivi du temps de travail	Gestion des congés et absences	Règlement intérieur et procédures	Organisation et suivi des instances de représentation du personnel
<p data-bbox="71 896 614 982">Suivi et organisation du temps de travail des agents</p> <p data-bbox="71 1029 606 1068">Respect des règles statutaires</p>	<p data-bbox="677 896 1192 935">Gestion des congés annuels</p> <p data-bbox="677 986 1200 1068">Suivi global pour garantir le fonctionnement des services</p>	<p data-bbox="1289 896 1849 935">Application des règles internes</p> <p data-bbox="1289 986 1778 1068">Assurer un cadre clair pour tous les agents</p>	<p data-bbox="1913 876 2354 958">Organisation et suivi des instances</p> <p data-bbox="1913 1011 2328 1092">Garantir le respect des obligations légales</p>

Recrutement et attractivité

Permettre aux services de disposer des compétences adaptées

Analyse des besoins	Organisation des procédures de recrutement	Sélection et intégration des nouveaux agents	Contribution à l'attractivité de la collectivité
<p>Identification des besoins en lien avec les services</p> <p>Anticipation des évolutions des effectifs</p>	<p>Offres d'emplois</p> <p>Gestion des procédures de recrutement (diffusion, entretiens, sélection)</p>	<p>Accueil et accompagnement à la prise de poste</p> <p>Transmission des informations essentielles au bon démarrage</p>	<p>Rémunérations et régime indemnitaire</p> <p>Amélioration des conditions d'emploi et fidélisation</p>

Adapter les compétences aux besoins et aux évolutions des missions

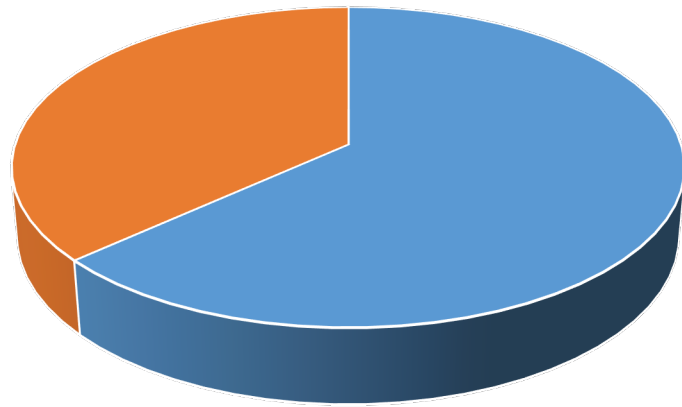
Plan de formation	Développement des compétences des agents	Accompagnement des évolutions d'organisation des services	Soutien aux encadrants dans la gestion de leurs équipes
<p>Elaboration et suivi du plan de formation</p> <p>Définition des priorités et orientations pour le développement des compétences</p>	<p>Développement des savoir-faire techniques et managériaux</p> <p>Soutien individuel pour améliorer la performance des services</p>	<p>Aide à la réorganisation des services</p> <p>Adaptation des équipes aux nouveaux besoins et projets</p>	<p>Conseils sur la gestion d'équipe et le management</p> <p>Aide à la prise de décision et à l'optimisation des ressources</p>

Les ressources humaines en chiffres

Masse salariale 2025 : 1 200 000-€
Pour 23,5 équivalents temps plein

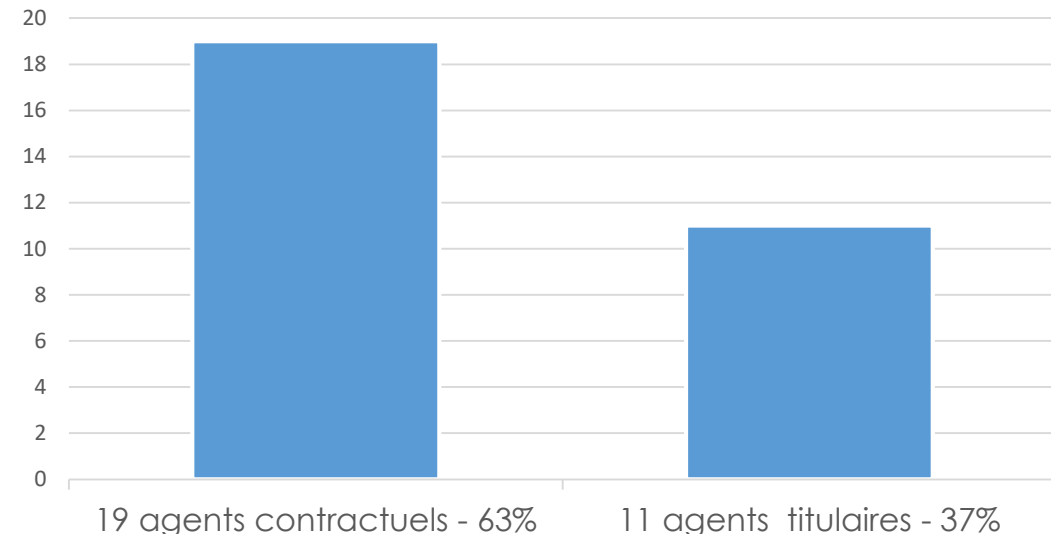
Formation : 129 jours au total en 2025
Soit 4,6 jours par agent

Effectif total :
30 agents



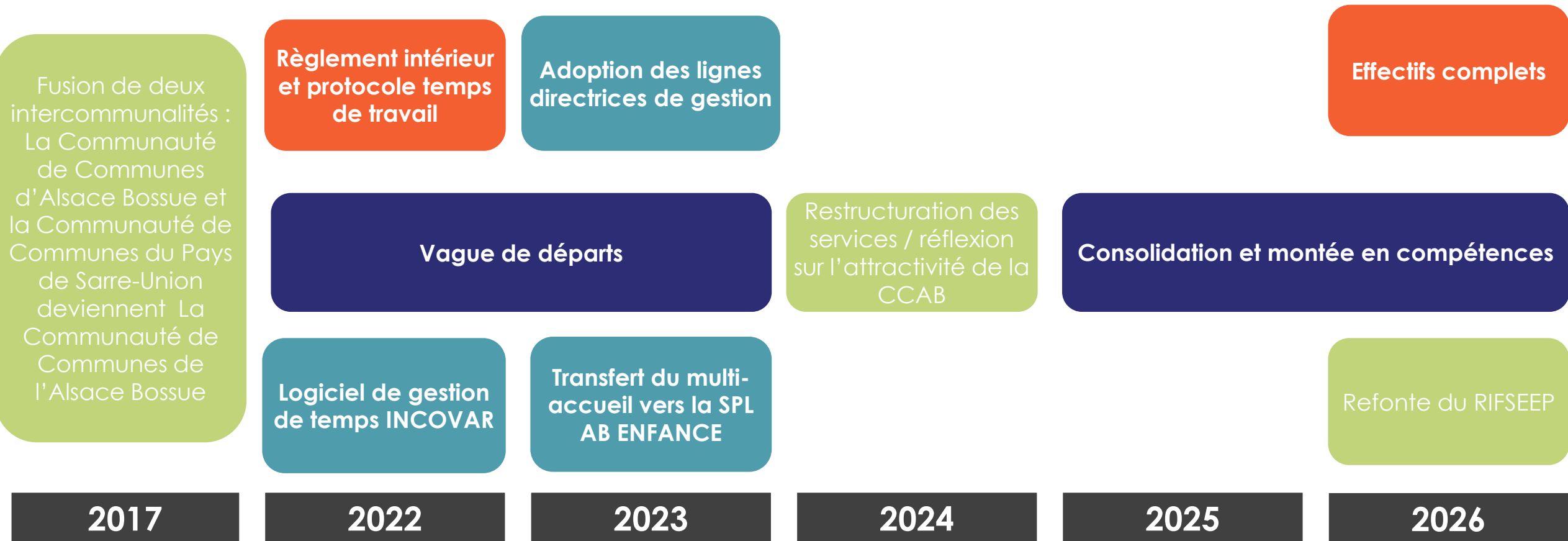
■ 19 femmes : 63% ■ 11 hommes : 37%

Part des agents titulaires/contractuels



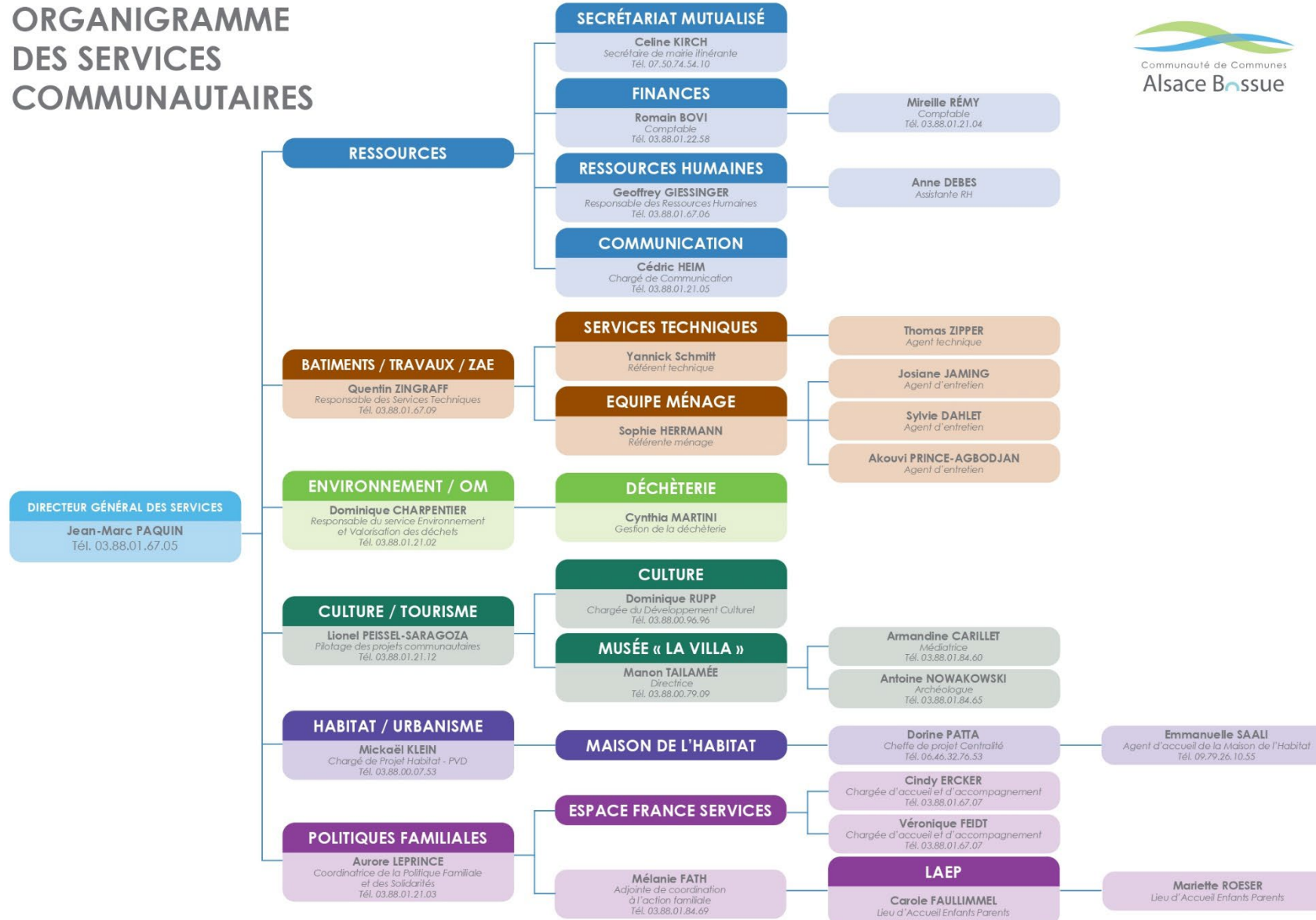
Moments clés : défis et réussites

Les étapes qui ont structuré le service Ressources Humaines



Organigramme

ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUTAIRES



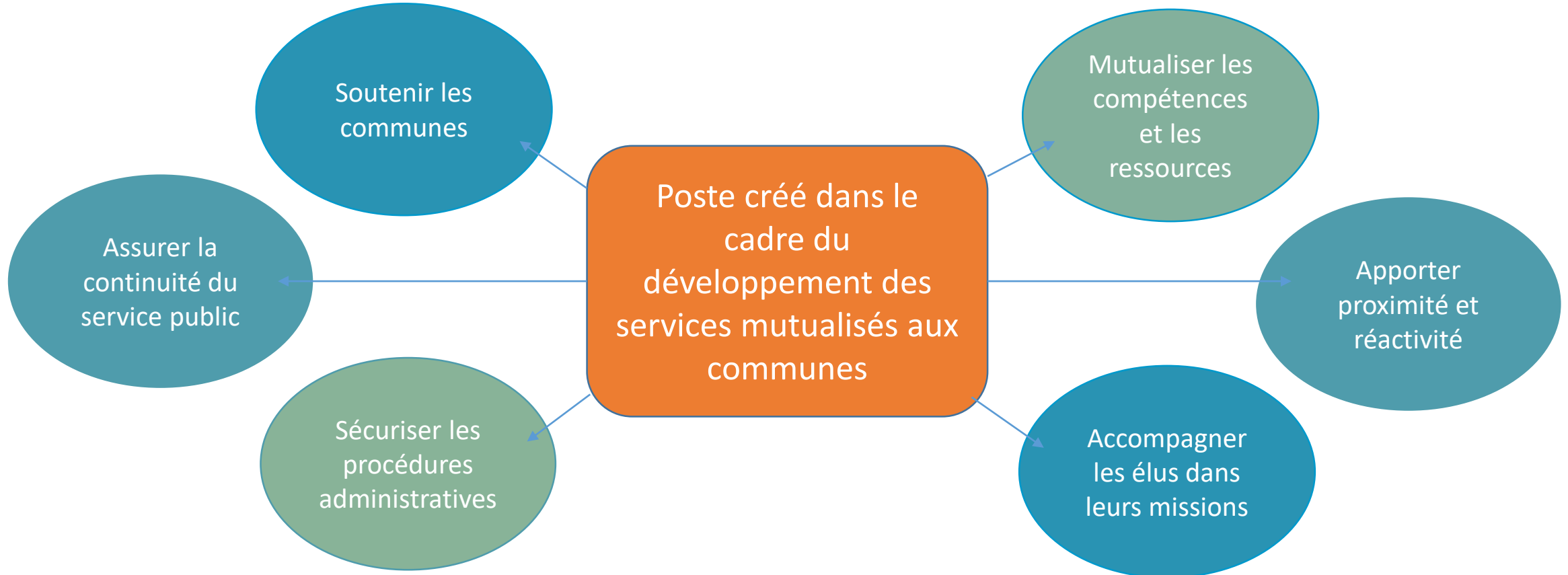


La mutualisation : le secrétariat de Mairie Itinérant

Mme Céline KIRCH

Une ingénierie administrative de proximité au service des communes

 Céline KIRCH – Secrétaire de mairie itinérante





Contexte et objectifs du service

Contexte

Accompagner les communes face aux enjeux administratifs des collectivités rurales

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la CCAB propose un service mutualisé de secrétariat de mairie itinérant afin de :

Garantir la continuité du service public communal

Apporter un soutien administratif aux communes adhérentes

Sécuriser les procédures administratives et réglementaires

Répondre aux difficultés de recrutement et de remplacement des secrétaires de mairie

Accompagner les communes lors de périodes de surcharge ou de transition

Favoriser la solidarité et la mutualisation intercommunale

Les missions du service

Une polyvalence au service des communes

Le secrétariat de mairie itinérant intervient sur l'ensemble des missions administratives communales :

Administration générale

Accueil et renseignement des administrés

Gestion quotidienne des demandes et du suivi administratif

Préparation et suivi des conseils municipaux et commissions

Rédaction des actes administratifs

État civil et élections

Rédaction et suivi des actes d'état civil

Gestion des PACS, mariages, décès et formalités administratives

Organisation des scrutins électoraux

Mise à jour des listes électorales

Finances et marchés publics

Préparation budgétaire

Suivi de l'exécution comptable

Participation au suivi des marchés publics

Élaboration et contrôle des documents administratifs

Ressources humaines

Gestion administrative du personnel

Suivi des carrières, congés et formations

Préparation des éléments de paie

Urbanisme et affaires réglementaires

Suivi des demandes d'autorisation du droit des sols

Appui aux démarches administratives réglementaires

Gestion et suivi des dossiers communaux

Modalités d'intervention

Un fonctionnement souple et adapté aux besoins des communes

Le service de secrétariat de mairie itinérant intervient :

En remplacement ponctuel

- Absence temporaire d'un agent
- Congés
- Arrêt maladie
- Formation
- Vacance de poste

En renfort administratif

- Période de surcharge d'activité
- Préparation budgétaire
- Élections
- Mise en œuvre de nouveaux projets
- Accompagnement lors de changements organisationnels

Une intervention de proximité

- Déplacements sur l'ensemble du territoire de la CCAB
- Planification en lien avec les besoins recensés
- Travail en collaboration avec les élus et les équipes communales
- Adaptation rapide aux outils et organisations de chaque commune

Les objectifs du service pour les communes

Sécuriser, accompagner et soutenir les collectivités

Le service de secrétariat de mairie itinérant permet de :

Assurer la
continuité
administrative
des communes



Sécuriser
juridiquement
les actes et
procédures



Favoriser le
partage
d'expérience
et la
mutualisation

Maintenir un
service public
de proximité de
qualité



Soulager les
équipes
administratives
en période
sensible



Apporter un
appui
technique et
réglementaire
aux élus

Accompagnement et perspectives

Développer une dynamique de réseau et de soutien aux communes

Au-delà des interventions en mairie, le service a vocation à contribuer :

Au partage
d'informations
entre
communes

À
l'accompagne-
ment des
secrétaires de
mairie

À la diffusion
des bonnes
pratiques
administratives

À la montée en
compétences
des équipes
administratives



Chiffres clés et communes adhérentes

Une dynamique intercommunale en construction



38
communes
adhérentes

1
commune
non-
adhérente

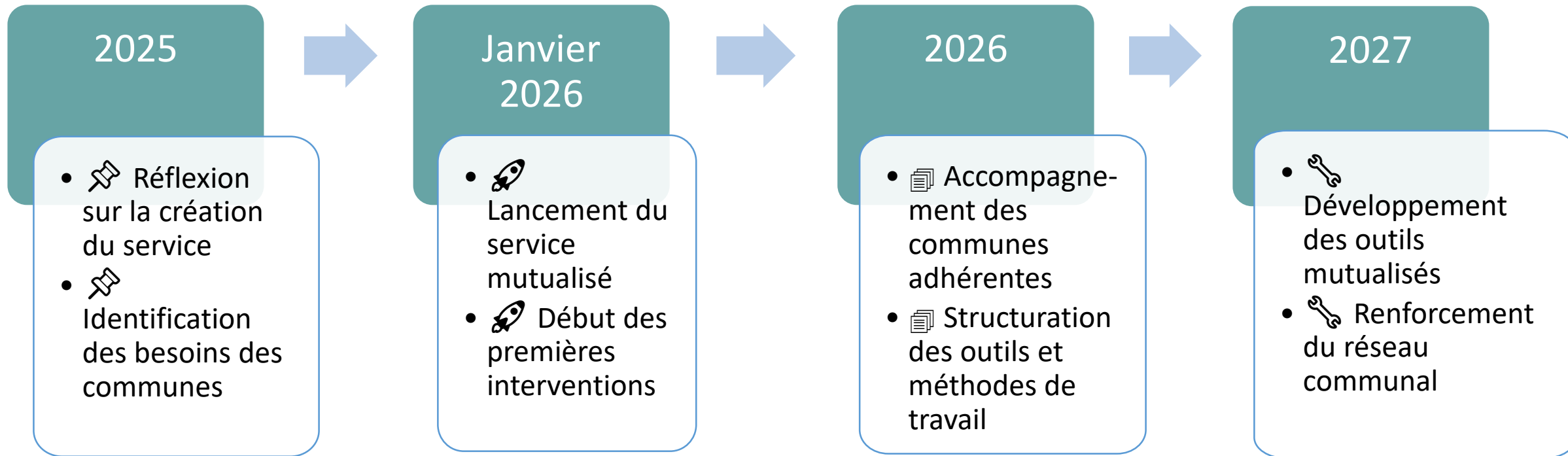
6
communes
n'ayant pas
délibéré

3 collectivités accompagnées du 1^{er} janvier
au 20 mai 2026 :
- 53 jours d'intervention pour 334,25 heures

Le service de secrétariat de mairie itinérant répond à un besoin concret des communes rurales et s'inscrit dans une logique de solidarité et de mutualisation à l'échelle intercommunale

Frise chronologique du service

La dynamique du secrétariat de mairie itinérant



Construire un service réactif, fiable et durable au service des élus et des habitants de l'Alsace Bossue.

Coordonnées



Communauté de Communes
Alsace Bossue

Céline KIRCH

Secrétaire de mairie itinérante

14, rue Vincent d'Indy
67260 SARRE-UNION

07 50 74 54 10

c.kirch-secretariat@ccab.eu

*Une priorité :
accompagner les communes au quotidien*



Le service Communication

M. Cédric HEIM

La Communication : un levier au service du territoire

 Cédric HEIM – Chargé de Communication

Création de
supports papier

Communication
numérique

Photographie & vidéo

Accompagnement
de structures partenaires

Construire et renforcer l'identité de la Communauté de Communes auprès de ses habitants, de ses partenaires et de son territoire.

Marketing de territoire	Visibilité des actions	Lien avec les habitants	Image institutionnelle
<p>Promouvoir l'attractivité de l'Alsace Bossue pour y vivre, y travailler et y investir</p>	<p>Mettre en lumière les projets, services et réalisations de la Communauté de Communes</p>	<p>Informier, sensibiliser et créer du lien entre les élus, les services et la population</p>	<p>Construire et maintenir une identité visuelle cohérente et professionnelle</p>

Un service support transversal

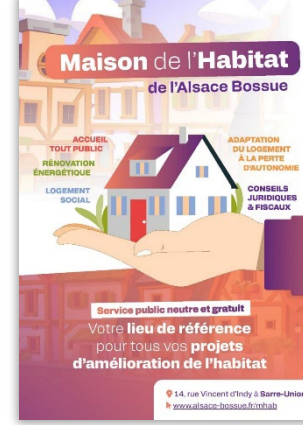
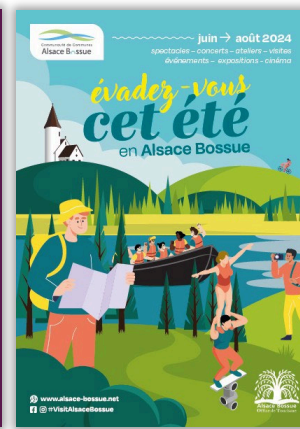
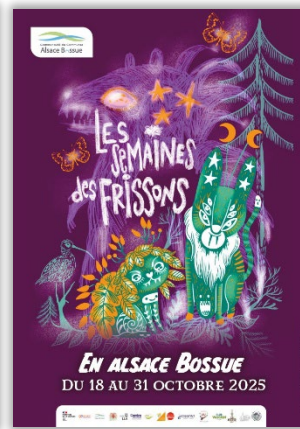
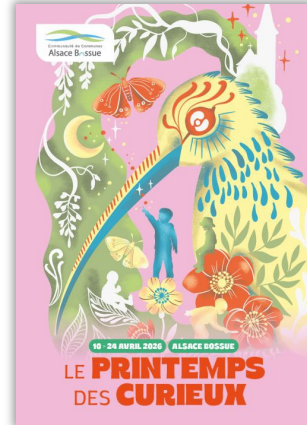
En appui de tous les services, j'accompagne dans la valorisation et la diffusion de leurs actions.

SUPPORTS PAPIER ET SIGNALÉTIQUE

Le support papier touche tous les habitants, y compris ceux éloignés du numérique.

Récurrent

Ponctuel

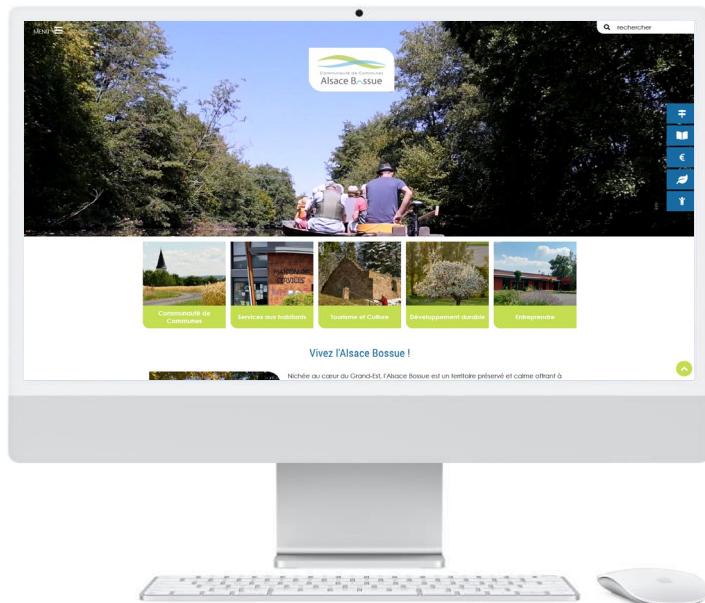


Etc.

Le numérique au service du lien local.

Site internet

Toutes les informations de la
Communauté de Communes



www.alsace-bossue.fr

Réseaux sociaux

Toute l'actualité

 **2 300 abonnés**

 **132 abonnés**

A venir



Mairies et élus de l'Alsace Bossue

Réseau **de diffusion privilégié**
au cœur des communes,
proches des habitants.

- **Mailing régulier** vers les secrétaires de mairie
- **Affichage en mairie** et sur les supports de communication des mairies pour toucher les administrés

Photographie & vidéo

Tourisme



Institutionnel



Événementiel



ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES PARTENAIRES

Au-delà de la Communauté de Communes, un appui communication pour les structures qui font vivre le territoire.

Office de Tourisme (OT)

Accompagnement régulier, conseil stratégique et création de supports

- Magazine de l'OT
- Insert presse
- Carte vélo & topoguide
- Guides thématiques (*restaurants, hébergements, adhérents*)
- Signalétique touristique
- Événementiel (*Marché de Noël, Journées du Patrimoine*)

La Grange aux Paysages (GaP)

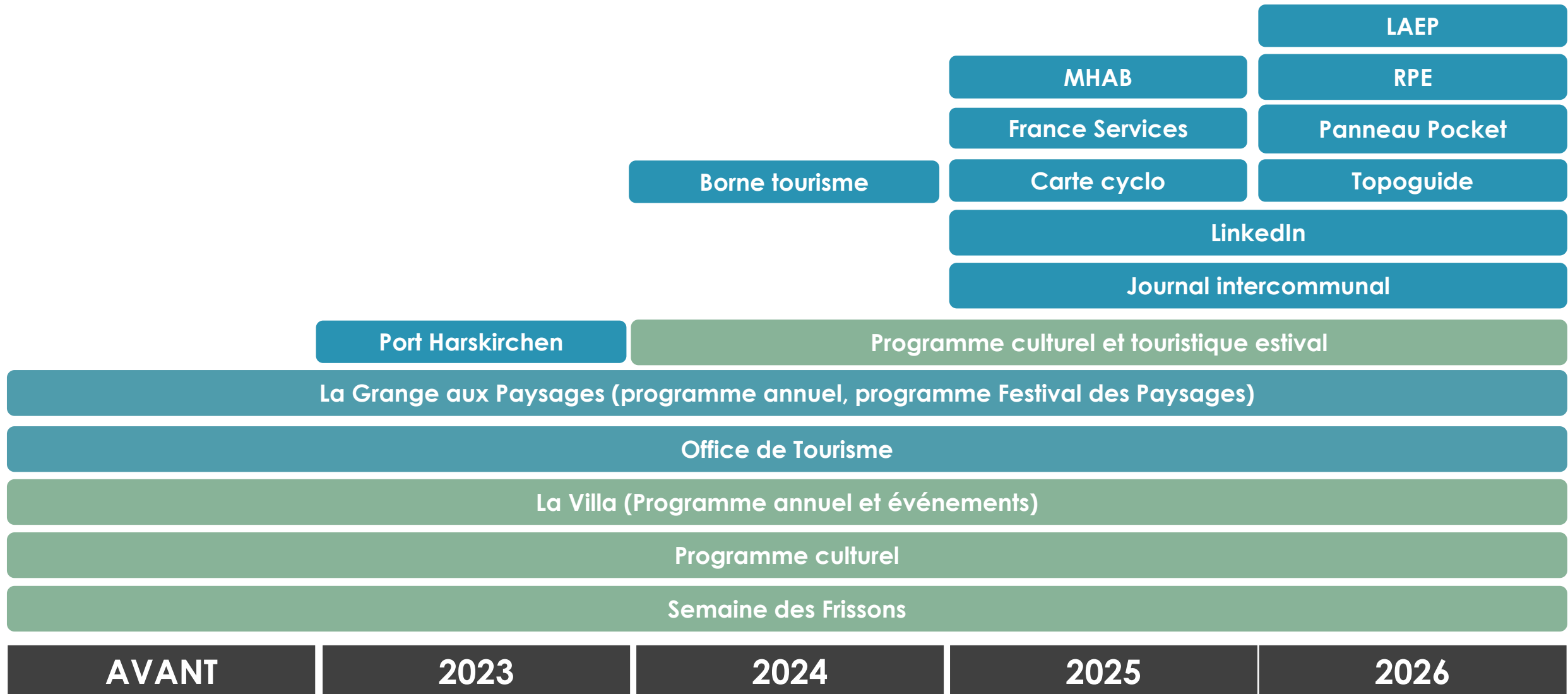
Conception des supports de communication annuels

- Programme annuel
- Festival des Paysages

Et également : SPL AB Enfance, Animation Jeunesse



Calendrier





Le service Culturel

Mme Dominique RUPP

Culture

Équipe « Culture »

 Dominique RUPP – Chargée du développement culturel | | Agent CCAB

 Manon TAILAMÉE – Directrice du musée La Villa | | Agent CCAB

 Armandine CARILLET – Médiatrice au musée La Villa | | Agent CCAB

 Antoine NOWAKOWSKI – Archéologue au musée La Villa | | Agent CCAB

Projet Culturel de Territoire (PCT) 2025-2028

Renforcer l'attractivité du territoire grâce à une offre culturelle accessible et de proximité

EN COURS

À VENIR

Programmation culturelle

Musée et sites archéologiques de l'Alsace Bossue – La Villa

Soutien à la vie culturelle

Médiathèque de l'Alsace Bossue

Construire une offre
culturelle diversifiée,
pour tous, sur
l'ensemble du territoire

Encourager
l'appropriation du
patrimoine
archéologique

Accompagner les
acteurs locaux dans la
mise en œuvre de leurs
projets culturels

Assurer la continuité
des actions autour de la
lecture publique



Construire une offre culturelle diversifiée, pour tous, sur l'ensemble du territoire

Construire une offre culturelle diversifiée, pour tous, sur l'ensemble du territoire

UNE PROGRAMMATION ANNUELLE

spectacles,
ateliers,
résidences
d'artistes



Construire une offre culturelle diversifiée, pour tous, sur l'ensemble du territoire

UNE PROGRAMMATION ANNUELLE

spectacles,
ateliers,
résidences
d'artistes

DE LA COORDINATION ET DE L'ÉDITION

programme culturel,
programme estival,
Printemps des Curieux,
Semaines des Frissons



Construire une offre culturelle diversifiée, pour tous, sur l'ensemble du territoire

UNE PROGRAMMATION ANNUELLE

*spectacles,
ateliers,
résidences
d'artistes*

DE LA COORDINATION ET DE L'ÉDITION

*Printemps
des Curieux,
Semaines
des Frissons
Programme culturel*

UN PUBLIC VARIÉ

*Petite enfance,
enfance, jeunesse,
adultes, familles,
public spécifique*

DES PARTENAIRES PÉDAGOGIQUES

*Éducation
nationale,
acteurs associatifs*

DES PARTENAIRES FINANCIERS

*DRAC Grand Est,
Territoire Éducatif
Rural, communes*

Label 100%
Éducation
artistique et
culturelle



Musée et sites archéologiques de l'Alsace Bossue – La Villa

Mme Manon TAILAMEE, Mme Armandine CARILLET, M. Antoine NOWAKOWSKI

Musée et sites archéologiques de l'Alsace Bossue – La Villa

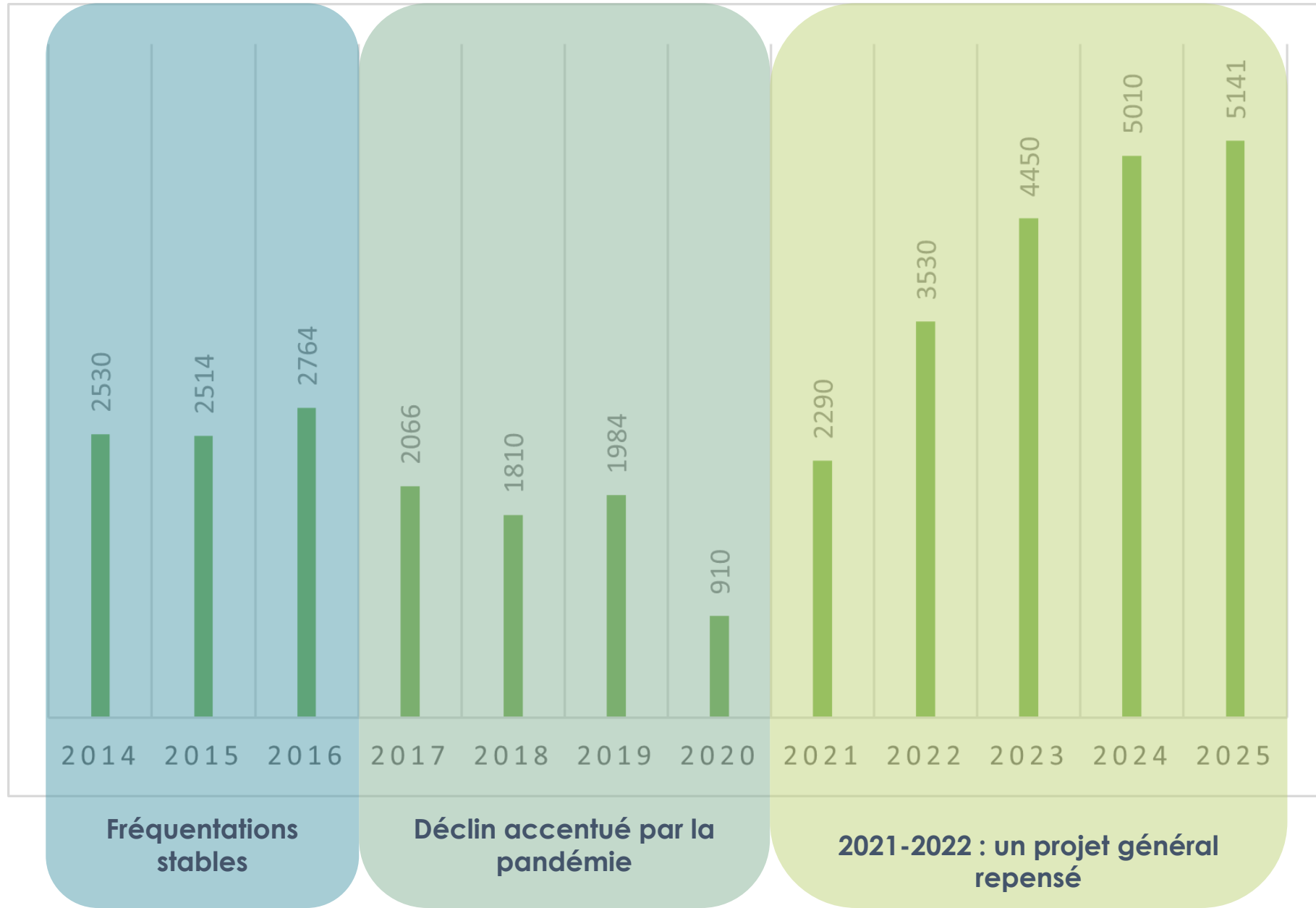
LE MUSÉE



LE SITE ARCHÉOLOGIQUE



Fréquentations annuelles



Encourager l'appropriation du patrimoine archéologique

Sensibiliser les publics au patrimoine archéologique local

Dans le cadre du dispositif de soutien aux centres d'interprétation du patrimoine de la CeA (subvention des actions pédagogiques à 50%)

Une programmation culturelle

Une offre pédagogique

Sensibiliser les publics au patrimoine archéologique local

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE



ÉVÉNEMENTS DU MUSÉE

- Ateliers parents-enfants
- Escape game
- Visites guidées
- Cycle de conférences
- Reconstitution historique
- Portes ouvertes des fouilles
- Randonnées
- Expositions temporaires



ÉVÉNEMENTS LOCAUX

- Festival des Paysages (GaP)
- Fête d'automne (GaP)
- Printemps des Curieux (CCAB)
- Semaines des Frissons (CCAB)
- Marchés de Noël
- Cinéma en plein air (CSC)
- Festival rhénan de la Science (CeA)



ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

- Nuit européenne des musées
- Rendez-vous aux jardins
- Journées européennes de l'archéologie
- Journées européennes du patrimoine
- Journées nationales de l'architecture

Sensibiliser les publics au patrimoine archéologique local

UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE



SCOLAIRES

Projet archéologique
Journée archéologique
Projet personnalisé



EXTRASCOLAIRES

Colonies archéologiques
Accueil collectif de mineurs
Autres groupes



JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

IME de Diemeringen (projet annuel)
Autres groupes

Encourager l'appropriation du patrimoine archéologique

Sensibiliser les publics au patrimoine archéologique local

Dans le cadre du dispositif de soutien aux centres d'interprétation du patrimoine de la CeA (subvention des actions pédagogiques à 50%)

Contribuer à la recherche scientifique sur le territoire

Par le soutien du Service régional de l'archéologie (DRAC Grand Est)

Une programmation culturelle

Réaliser des opérations archéologiques

Préserver et conserver le mobilier et les vestiges archéologiques

Une offre pédagogique

Valoriser et communiquer les résultats

Contribuer à la recherche scientifique sur le territoire

RÉALISER DES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES



FOUILLE PROGRAMMÉE

Opération archéologique répondant à des problématiques liées à un programme de recherche

OPERATION EN COURS

Campagnes pluriannuelles sur le site du Gurtelbach (Dehlingen)



PROSPECTION

Repérage de sites archéologiques

OPERATION EN COURS

Programme de recherche sur le parcellaire antique sous forêt (Altwiller, Harskirchen)



SONDAGES

Évaluation de l'état de conservation des vestiges archéologiques

OPERATION EN COURS

Programme de recherche « Silva Vosagus » (Volksberg)

Contribuer à la recherche scientifique sur le territoire

PRÉSERVER ET CONSERVER LE MOBILIER ET LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Conservation préventive

Restauration du mobilier et des vestiges

Entretien des vestiges archéologiques

VALORISER ET COMMUNIQUER LES RÉSULTATS

Rédaction de rapports de fouille

Cycle de conférences

Participation à des colloques

Rédaction d'articles scientifiques



Encourager l'appropriation du patrimoine archéologique

Sensibiliser les publics au patrimoine archéologique local

Dans le cadre du dispositif de soutien aux centres d'interprétation du patrimoine de la CeA (subvention des actions pédagogiques à 50%)

Contribuer à la recherche scientifique sur le territoire

Par le soutien du Service régional de l'archéologie (DRAC Grand Est)

Renforcer l'attractivité de l'Alsace Bossue

Un site unique en Alsace-Lorraine et le seul musée ouvert du territoire

Une programmation culturelle

Réaliser des opérations archéologiques

Faire réseau avec les acteurs locaux

Préserver et conserver le mobilier et les vestiges archéologiques

Créer du lien avec les habitants

Une offre pédagogique

Valoriser et communiquer les résultats

Participer à l'animation du territoire et de son développement

Renforcer l'attractivité de l'Alsace Bossue

FAIRE RÉSEAU AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Depuis 2020, un comité pédagogique et un comité scientifique se réunissent chaque année

En s'impliquant dans des réseaux de partenaires locaux

CRÉER DU LIEN AVEC LES HABITANTS

En incluant le public dans nos activités scientifiques

En participant à la programmation d'événements locaux

PARTICIPER À L'ANIMATION DU TERRITOIRE ET DE SON DÉVELOPPEMENT

En proposant une offre culturelle accessible et de proximité

En intégrant l'offre touristique locale



Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs projets culturels

Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs projets culturels

Règlement d'attribution des subventions (délibéré en 2019)

Subvention de fonctionnement

Aide financière destinée
aux structures et
associations concourant
à l'enseignement
artistique, sportif et
culturel



Subvention d'investissement

Financement des projets
d'investissement à titre
exceptionnel et sur
décision expresse du
conseil communautaire



Subvention de projet

Soutien financier pour la
réalisation d'une
activité, d'un projet ou
d'une manifestation



Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs projets culturels

Règlement d'attribution des subventions (délibéré en 2019)

Révision à
prévoir en
2026

Subvention de fonctionnement	Subvention d'investissement	Subvention de projet
Aide financière destinée aux structures et associations concourant à l'enseignement artistique, sportif et culturel	Financement des projets d'investissement à titre exceptionnel et sur décision expresse du conseil communautaire	Soutien financier pour la réalisation d'une activité, d'un projet ou d'une manifestation
Accompagnement technique	Aide matérielle	Soutien à la mobilité des scolaires
Conseils pour obtenir d'autres aides, mise en relation avec les services du territoire	Prêt, mise à disposition	Versement de 50€ par classe, une fois par an, dans le cas d'un déplacement à visée culturelle ou environnementale dans une structure du territoire

Nouveauté,
depuis
septembre
2025



Assurer la continuité des actions autour de la lecture publique

Assurer la continuité des actions autour de la lecture publique

Médiathèque de l'Alsace Bossue



Ressources humaines

Financement de deux postes

Services documentaires

Forfait pour l'achat de collections imprimées, multimédias et pour la presse

Action culturelle

Programmation d'événements à destination des habitants du territoire

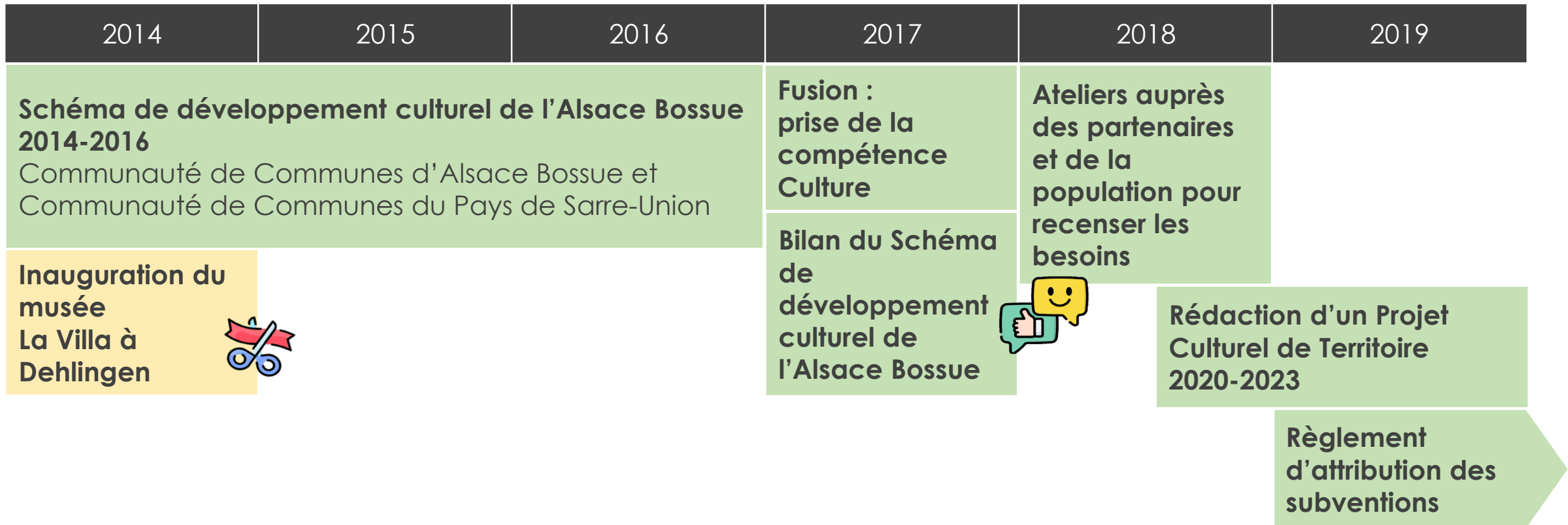
Bâtiment

Prise en charge des frais liés aux fluides, au ménage et à l'entretien des espaces verts

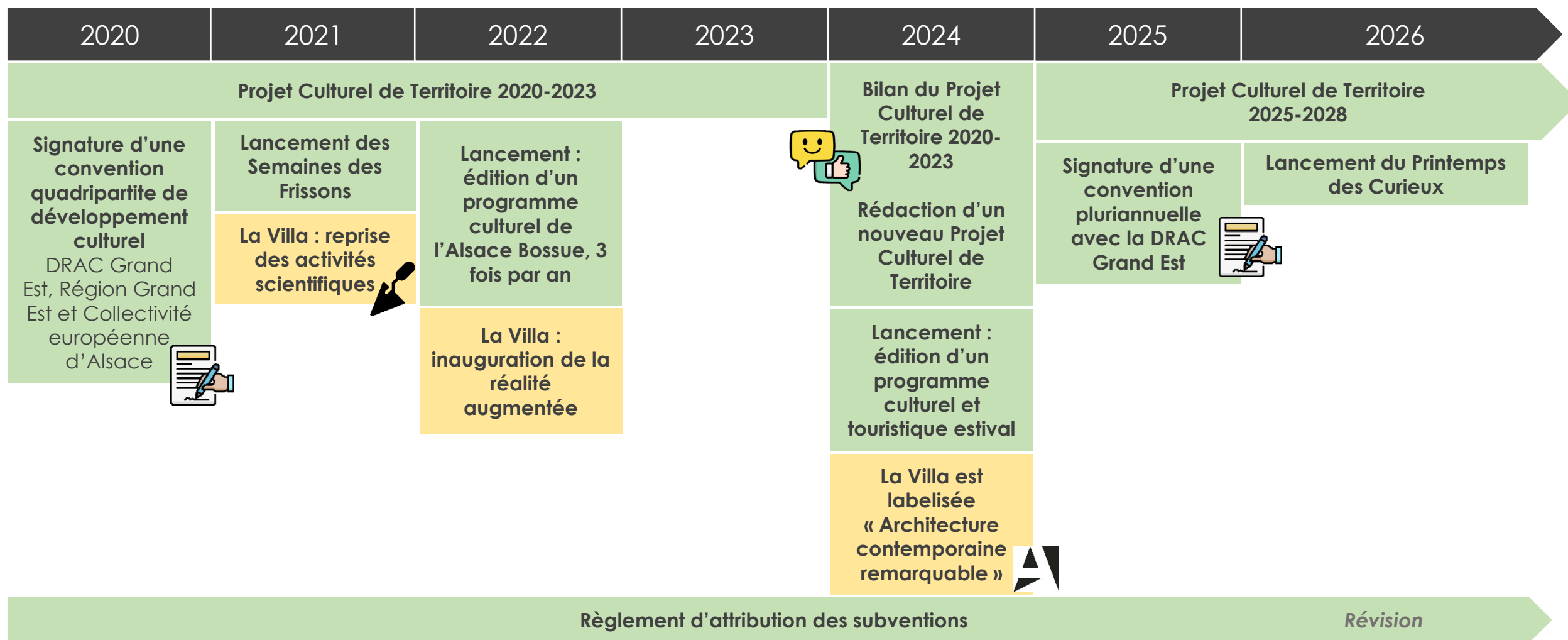


Calendrier

Calendrier récapitulatif - Culture



Calendrier récapitulatif - Culture



Coordonnées de l'équipe



Communauté de Communes
Alsace Bossue

MUSÉE ET SITES
ARCHÉOLOGIQUES
DE L'ALSACE BOSSUE

LA
VI
LLA

Dominique RUPP

Chargée du développement
culturel

14, rue Vincent d'Indy
67260 SARRE-UNION

03 88 00 96 96
07 50 74 02 27

dominique.rupp@ccab.eu

Manon TAILAMÉE

Directrice

5 rue de l'Église
67430 DEHLINGEN

03 88 00 79 09

manon.tailamee@ccab.eu

Armandine CARILLET

Médiatrice

5 rue de l'Église
67430 DEHLINGEN

03 88 01 84 60

armandine.carillet@ccab.eu

Antoine NOWAKOWSKI

Archéologue

5 rue de l'Église
67430 DEHLINGEN

03 88 01 84 65

antoine.nowakowski@ccab.eu



Séminaire d'accueil des élus

21 mai 2026

Vie Familiale et solidarités

Une coordination territoriale d'actions financées en partie par la CAF

 **Aurore LEPRINCE – Chargée de coordination des politiques familiales et des solidarités** | Agent CCAB, poste cofinancé par la CAF

 **Mélanie FATH – Adjointe de coordination à l'action familiale** | Agent CCAB, poste cofinancé par la CAF

Convention Territoriale Globale (CTG)

Renforcer l'attractivité du territoire grâce à la coordination d'une offre de service à la population

CTG de l'Alsace Bossue : 2023-2027

2027 : année bilan et écriture du nouveau projet de territoire pour l'action sociale



Vie familiale et solidarités

Compétence directe CCAB	Petite Enfance	Parentalité	Jeunesse
	Aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle	Réduire l'isolement et les difficultés parentales	Construire une offre de loisir et un parcours d'avenir pour les jeunes

Compétence d'accompagnement CCAB	Enfance	Accès aux droits	Handicap	Animation de la vie sociale
	Aide aux accueils collectifs de mineurs	Renforcer et structurer l'accès aux droits et contribuer à l'inclusion numérique	Coordonner et soutenir les actions en direction du handicap	Favoriser le lien social à travers l'animation de la vie sociale sur le territoire



La petite enfance : de 0 à 6 ans

Aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle

Compétences déléguées au travers de la Société Publique Locale (SPL)

Un Conseil d'Administration (CA) d'élus pour une gestion déléguée



L'accueil collectif Les 4 crèches

4 établissements sur le territoire (Sarre-Union, Drulingen, Rauwiller et Diemeringen).

L'accueil individuel Le Relais Petite Enfance

Orientation des familles à travers le guichet unique et soutien à la parentalité et aux assistant(e)s maternel(le)s

La Société Publique Locale AB Enfance

La **SPL AB ENFANCE** est un **outil public local dédié à la gestion de la petite enfance en Alsace Bossue**

Modèle juridique

SPL

Société de droit privé qui appartient à 100 % à des collectivités et qui sert à réaliser des missions de service public

Compétences d'intervention

Délibération du 31 mai 2013

- **Gestion de 4 crèches (Drulingen, Diemeringen, Sarre-Union et Rauwiller)**
- **Gestion du Relais petite enfance.**

Actionnariat public

- **CCAB**
- **Les communes de :**
 - ✓ **Drulingen**
 - ✓ **Diemeringen**
 - ✓ **Rauwiller**
 - ✓ **Sarre-Union**

Les crèches



Sarre-Union

Crèche
1,2,3 Soleil
42 places

Diemerdingen

Crèche
La Maison des Lutins
15 places

119
places

Drulingen

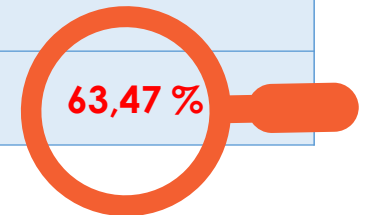
Crèche
A Petits Pas
42 places

Rauwiller

Crèche
Les Lucioles
20 places

Evolution de la fréquentation des crèches

	Nombre de place	Taux d'occupation 2024	Taux d'occupation 2025	Taux d'occupation janvier à avril 2026
Crèche A Petits Pas DRULINGEN	42 places	83,33 %	72,60 %	67,81 %
Crèche La Maison des Lutins DIEMERINGEN	14 places	78,85 %	72,15 %	64,86 %
Crèche Les Lucioles RAUWILLER	20 places	80,62 %	70,07 %	57,90 %
Crèche 1,2,3 Soleil SARRE UNION	42 places	86,57 %	72,69 %	63,33 %
Total	118 places	82,34 %	71,88 %	63,47 %



Le Relais Petite Enfance (RPE)



Les missions du RPE:

- ✓ Guichet unique : accueillir et orienter les parents vers les différents modes d'accueil, individuels et collectifs
- ✓ Accompagner la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s
 - ✓ Accompagner les parents employeurs
- ✓ Proposer des ateliers aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s

Sarre-Union

Jeudi 8h30-18h

Diemeringen

Mercredi 8h30-16h30

Rauwiller

Lundi 8h30-18h

Drulingen

Mardi 8h15-16h15
Vendredi 8h15-16h15

RPE
RELAIS PETITE ENFANCE
DE L'ALSACE BOSSUE

**ÇA BOUGE
POUR LES P'TITS**
MARS ET AVRIL 2026

RAUWILLER
CRÈCHE LES LUCIOLES
LES LUNDIS DE 9H30 À 10H30

- 02/03 - ON GRIMPE, ON SAUTE ET ON S'AMUSE
- 09/03 - LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS I
- 16/03 - LES P'TITS JARDINIERS EN HERBE
- 20/03 - MON PETIT POUSSIN TOUT JAUNE
- 20/03 - LA PROMENADE DES OEUFS (À L'AIRE DE JEUX)
- 06/04 - PAS D'ATELIER
- 13/04 - PETITS CONTES DE POMPIERS
- 20/04 - PAS D'ATELIER
- 27/04 - AU FEU LES POMPIERS

DIEMERINGEN
ÉCOLE MATERNELLE
LES MERCREDIS DE 10H À 11H

- 04/03 - LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS I
- 11/03 - LES P'TITS JARDINIERS EN HERBE
- 18/03 - ATELIER LES P'TITS BOSSUS À LA GRANGE AUX PAYSAGES À LORENTZEN
- 25/03 - MON PETIT POUSSIN TOUT JAUNE
- 01/04 - LA PROMENADE DES OEUFS (À LA BIBLIOTHÈQUE)
- 08/04 - PETITS CONTES DE POMPIERS (À LA CASERNE I)
- 15/04 - PIN PON ! TOUS À LA CASERNE I (À LA CASERNE DES POMPIERS 9H30-11H)
- 22/04 - PAS D'ATELIER
- 29/04 - AU FEU LES POMPIERS

SARRE-UNION
CRÈCHE 123 SOLEIL
LES JEUDIS DE 9H30 À 10H30

- 05/03 - ON GRIMPE, ON SAUTE ET ON S'AMUSE (RDV AU PARCOURS DE SANTÉ)
- 12/03 - LES P'TITS JARDINIERS EN HERBE (À LA MÉDIATHÈQUE)
- 19/03 - LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS
- 26/03 - MON PETIT POUSSIN TOUT JAUNE
- 02/04 - LA PROMENADE DES OEUFS (RDV AU PARCOURS DE SANTÉ)
- 09/04 - PETITS CONTES DE POMPIERS (À LA MÉDIATHÈQUE)
- 16/04 - PAS D'ATELIER
- 23/04 - CHASSE AU TRÉSOR PRINTANNIÈRE (RDV À BISCHTROFF SUR SARRE 9H30-11H)
- 30/04 - RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE (À L'EPHAD 10H-11H)

DRULINGEN
MAISON DE L'ENFANCE
LES MARDIS DE 9H30 À 10H30

- 03/03 - LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS I
- 10/03 - PÂQUES À SEL INTERGÉNÉRATIONNELLE (À L'EPHAD 9H30-11H)
- 17/03 - LES P'TITS BOSSUS SE DÉSÉQUILIBRENT (9H30-11H)
- 24/03 - LA PÂTE À SEL PREND DES COULEURS
- 31/03 - LA PROMENADE DES OEUFS (RDV SUR LE PARKING DE LA MAISON DES SERVICES)
- 07/04 - PETITS CONTES DE POMPIERS
- 14/04 - PIN PON ! TOUS À LA CASERNE I (À LA CASERNE DES POMPIERS 9H30-11H)
- 21/04 - PAS D'ATELIER
- 28/04 - AU FEU LES POMPIERS

Sur inscription uniquement
au 03 88 00 48 66 ou par mail rpe@splabenfance.net
RPE ALSACE BOSSUE

ATELIERS À DESTINATION DES ENFANTS JUSQU'À 6 ANS ACCOMPAGNÉS DE LEUR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE), PARENTS OU RESPONSABLE.



Jeunesse : dès 10 ans

Jeunesse

La construction d'un parcours d'avenir pour les jeunes du territoire est une priorité

Animation Jeunesse



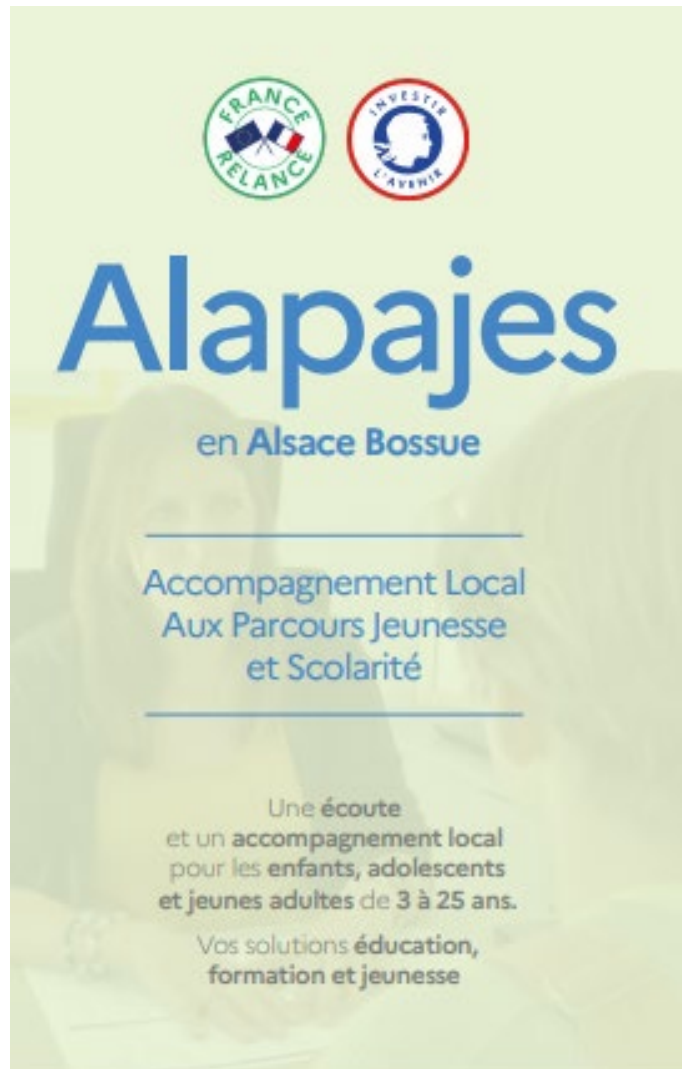
ALAPAJES



Parcours Avenir



Dispositif d'accompagnement des jeunes en décrochage scolaire



ALAPAJES s'adresse **aux enfants de 3 à 10 ans** accompagnés d'un parent ainsi qu'**aux jeunes de 11 à 25 ans** seuls ou accompagnés de leur famille, d'un proche ou d'un professionnel.

ALAPAJES est un lieu :

D'accueil, d'information et de parole pour les jeunes et leurs familles,

De prévention en agissant en amont du décrochage scolaire,

D'orientation en proposant une mise en relation avec divers professionnels du milieu médical, éducatif et social,

D'accompagnement en proposant des interventions coordonnées par un référent.

BAFA financé par la
Communauté de Communes



Assurer l'intégralité du
financement de 5 BAFA / an

Favoriser et accompagner
l'insertion professionnelle



Organiser un forum des métiers
Définir d'une convention avec la
CEAB pour favoriser l'accueil
des jeunes en stage dans leurs
entreprises



La parentalité

Réduire l'isolement et les difficultés parentales

Coordination sur le territoire du soutien à la fonction parentale

Lieu d'Accueil Enfants
Parents (LAEP)

La **Maisonn**ette

Mise en place d'un
réseau parentalité



Le LAEP Lieu d'Accueil Parents Enfants



La Maissonnette



LAEP

**LIEU D'ACCUEIL
ENFANTS PARENTS
DE L'ALSACE BOSSUE**

Espace de jeu,
d'échange et d'écoute,
pour les enfants de 0 à 6 ans
accompagnés d'un adulte

Quatre LAEP présents sur le territoire.
Des espaces permettant un accompagnement des
parents et un accueil des enfants.
Les prémices de la socialisation et un soutien aux
familles.

Le Lieu d'Accueil Parents Enfants

Libre d'accès
Gratuit

Pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un
adulte référent

Mise en place d'un réseau parentalité

Coordination sur le territoire du soutien à la fonction parentale

Coordonner les actions menées de soutien à la parentalité par les différents partenaires

Construire une offre de proximité en médiation familiale

Accentuer le relais d'information et de communication en direction des parents



Enfance

Une compétence plutôt communale

Soutien CCAB aux accueils collectifs de mineurs
Périscolaires et animation jeunesse



Subventionnement des structures d'Accueils Collectifs de Mineurs agréées organisant des accueils durant les vacances scolaires.



Handicap

Coordonner et soutenir les actions en direction du handicap

Favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'insertion des publics porteurs de handicap



Parcours handicap :
Agir collectivement pour apporter un accompagnement et des services adaptés au public en situation de handicap

Mettre en place des actions de communication en direction des aidants et des publics porteurs de handicap

Valoriser l'inclusion des publics porteurs de handicap

Accompagner les associations du handicap dans le développement de leurs activités économiques à l'échelle du territoire



Accès aux droits et inclusion numérique

Renforcer et structurer l'accès aux droits et contribuer à l'inclusion numérique

Permettre aux familles et
aux citoyens d'accéder à
leurs droits sur l'ensemble
du territoire



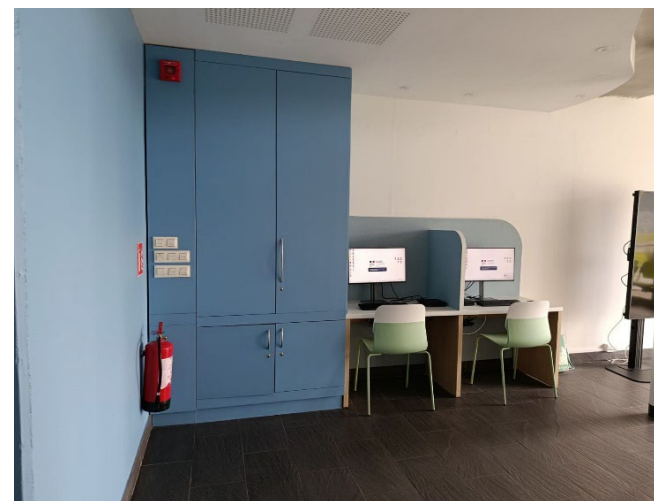
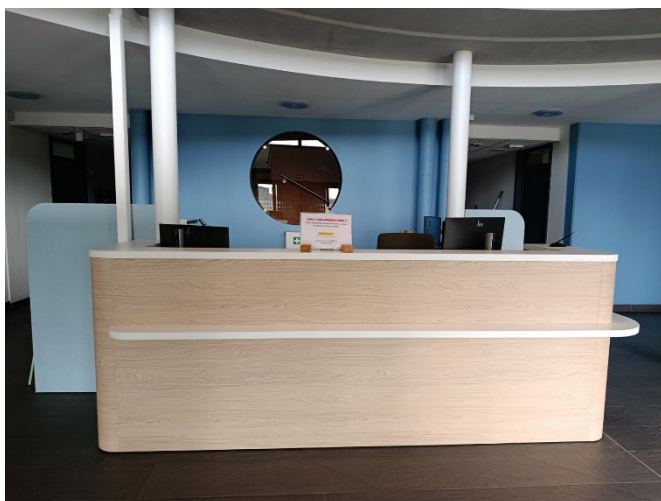
Développer les
compétences des
citoyens afin de les rendre
autonomes dans leurs
démarches



Permettre aux familles et aux citoyens d'accéder à leurs droits sur l'ensemble du territoire



L'Espace France Services est votre **lieu privilégié** pour votre **accompagnement sur diverses démarches administratives en ligne**



Les permanences de France Service

Les permanences France Services de Sarre-Union

Santé - Social :



- CAF : (Si vous voulez directement joindre leurs services : 3230) RDV physique ou téléphonique à prendre à l'accueil
- CARSAT service social : Sur RDV au 03 88 07 39 56
- CRESUS : Sur RDV, à prendre à l'accueil
- Assistante Sociale : Sur RDV au 03 68 33 84 30

Enfance :



- Consultation de PMI : Sur RDV au 03 69 33 20 06
- Relais Petite Enfance : Sur RDV au 03 88 00 48 66

Juridique :



- SOS France Victimes 67 : Le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois : 14h à 17h sur RDV au 03 88 79 79 30
- Conciliateur de Justice : Sur RDV, à prendre à l'accueil
- Défenseur des Droits : Sur RDV, à prendre à l'accueil
- Inspection du travail : Sans RDV, 3^e jeudi du mois de 9h30 à 11h30

Emploi :



- Mission Locale (16-26 ans) : Sur RDV au 03 88 71 10 08
- Armée de Terre et la Marine : Dates disponibles à l'accueil
- APP (Atelier de pédagogie personnalisée) / Greta : 03 88 91 36 10, formations sur inscription

Autres services :



- SDEA : Du lundi au jeudi sans RDV. 8h-12h / 13h-17h. Tél : 03 88 19 29 99
- UNIAT : Permanence trimestrielle. Planning disponible auprès de l'agent d'accueil

Les autres permanences

Drulingen

Pas d'accueil à Drulingen, mais la prise de rendez-vous est possible à Sarre-Union ou en ligne, et les permanences partenaires restent disponibles.

Santé - Social :

- CAF : (Si vous voulez directement joindre leurs services : 3230) RDV physique ou téléphonique à prendre à Sarre-Union (03 88 01 67 07)
- CARSAT service social : Sur RDV au 03 88 07 39 56
- Assistantes Sociales : Sur RDV au 03 68 33 84 30
- MSA – Mutuel Sociale Agricole : Sur RDV à prendre sur votre espace msa.fr. Egalement joignable par la messagerie sécurisée : 03 89 20 78 68
- ABRAPA : 03 88 01 05 27 Du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h-16h. Portage repas : 03 88 37 22 31

Emploi :

- Mission Locale (16-26 ans) : Sur RDV au 03 88 71 10 08
- CAP Emploi Ressources Handicaps : Sur RDV au 03 89 41 88 12
- Entraide Emploi : 03 88 01 22 42
Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h-16h30
Le mercredi : 8h30-12h

Impôts :

- DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques) : 1^{er} jeudi du mois : 8h à 12h sur RDV à prendre sur le site impots.gouv.fr (« contact »)

Territoire :

- ADAR des 2 Pays - Chambre d'agriculture Alsace : Le mardi de 8h à 12h et les autres jours sur RDV au 06 37 54 12 30

Enfance :

- Consultations de PMI : Sur RDV au 03 69 33 20 06

Développer les compétences des citoyens afin de les rendre autonomes dans leurs démarches

Construire des actions de sensibilisation et de formation des différents publics notamment les jeunes, les familles, les seniors





Animation de la Vie Sociale

Coordination sur le territoire des actions d'animation de la vie sociale



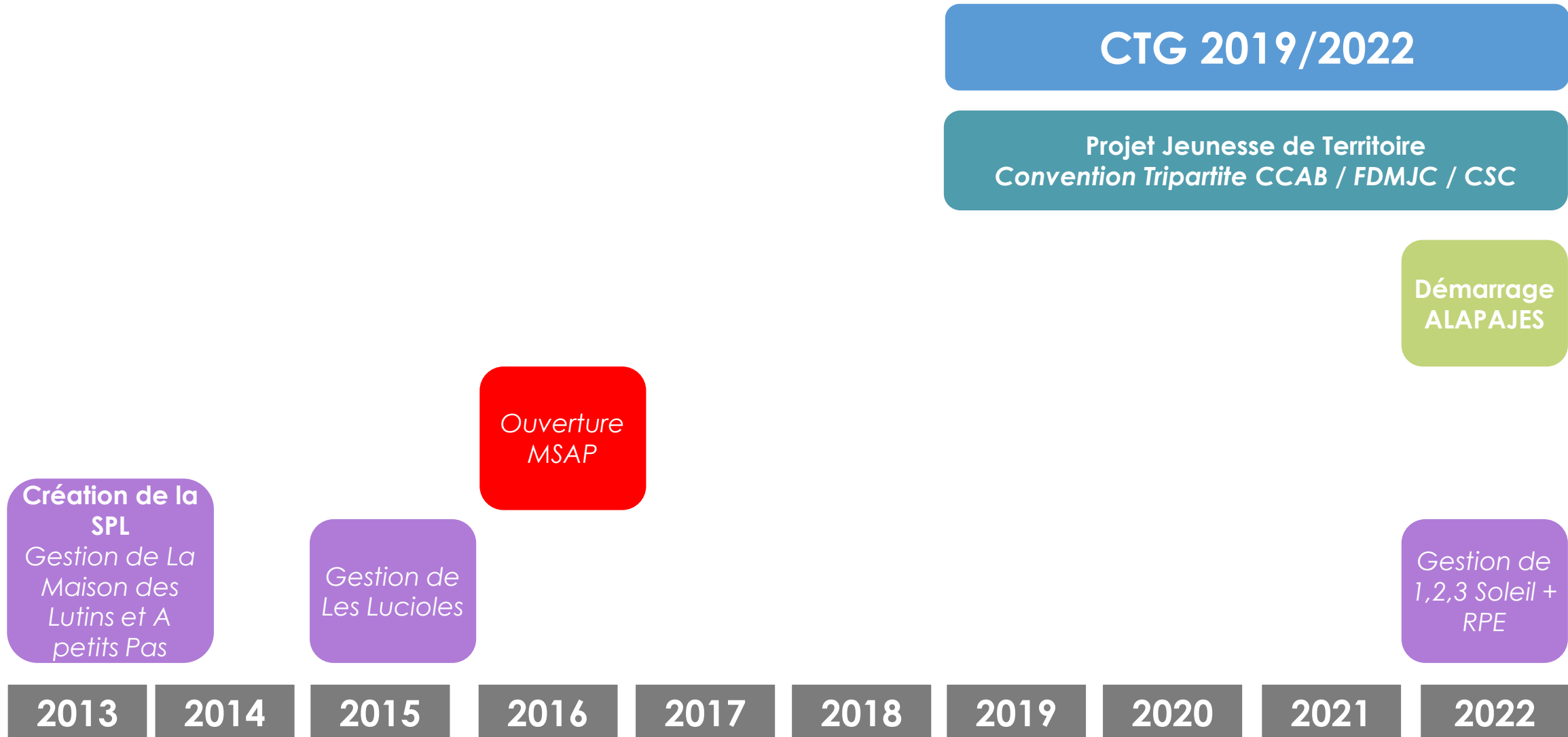
Agir collectivement en matière d'animation de la vie sociale sur le territoire en termes de ressources et actions possibles adaptées aux besoins du public

Maintenir et favoriser la mise en œuvre d'actions d'animation de la vie sociale

Accompagner et soutenir les porteurs de projets d'animation de vie sociale dans leurs démarches et notamment le CSC de Sarre-Union

Développer des lieux ressources pour mieux communiquer et accompagner

La dynamique des politiques familiales et des solidarités



La dynamique des politiques familiales et des solidarités

CTG 2023/2027

Projet Jeunesse de Territoire
Convention Tripartite CCAB / FDMJC / CSC

Revalorisation du financement des ACM

Financement ALAPAJES

2023

2024

2025

2026

2027

Coordonnées de l'équipe



Communauté de Communes
Alsace Bossue

Aurore LEPRINCE

Coordinatrice des politiques familiales et des solidarités

14, rue Vincent d'Indy
67260 SARRE-UNION

03 88 01 21 03
07 87 66 55 79

aurore.leprince@ccab.eu

Mélanie FATH

Adjointe de coordination à l'action familiale

14, rue Vincent d'Indy
67260 SARRE-UNION

03 88 01 84 69
07 50 74 25 74

melanie.fath@ccab.eu

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Carole FAULLIMELL Responsable
Mariette ROOSER Accueillante

14, rue Vincent d'Indy
67260 SARRE-UNION

03 88 01 21 03
07 50 74 25 74

laep@alsace.eu

France Services

Cindy ERCKER
Véronique FEIDT

14, rue Vincent d'Indy
67260 SARRE-UNION

03 88 01 21 00

france.services@alsace.eu



Merci pour votre écoute.

A suivre.... lors du 2^{ème} séminaire

28 mai 2026